

Rapport de synthèse 2025

Suivi Hivernant des Oiseaux Communs en Nouvelle Aquitaine



Alouette des champs (Croset F.)

Mai 2026



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**



Rapport de synthèse 2025

Suivi Hivernant des Oiseaux Communs en Nouvelle Aquitaine

Rédaction :

Mathieu André (LPO Limousin)

ANDRE M. (2026). Suivi Hivernant des Oiseaux Communs en Nouvelle Aquitaine, Rapport de synthèse 2025. LPO Limousin. 28p.

Partenaires techniques :



Remerciements

Je tiens à remercier l'ensemble des participants qui œuvrent bénévolement depuis 2013 à la mise en place de ce protocole national sur les oiseaux hivernants.

Je remercie également pour leur aide dans la relecture et la coordination mes collègues des autres structures de Nouvelle Aquitaine, Amandine Theillout, Elisa Daviaud, Fabien Mercier, Manon Billard, Romain Le Moal, Emma Sibaud, Etienne Debennest, Alexis Chabrouillaud et Régis Ouvrard.

Sommaire

Remerciements.....	1
INTRODUCTION.....	3
METHODOLOGIE.....	4
RESULTATS.....	5
1. Analyse du réseau de SHOC en Nouvelle Aquitaine	5
Evolution des carrés SHOC en Nouvelle Aquitaine.....	5
Représentativité des habitats	6
Répartition des carrés.....	8
Effort de prospection.....	9
2. Richesse spécifique et abondance.....	10
3. Analyse des espèces.....	12
BILAN	14
Annexes	15
Annexe 1 : Fiches de relevé SHOC.....	15
Annexe 2 : Carte départementale des carrés SHOC	19

INTRODUCTION

Le Suivi Hivernal des Oiseaux Communs existe au niveau national depuis 2006. Il était tout d'abord orienté pour les oiseaux des milieux agricoles (Suivi Hivernal des Oiseaux des Champs), puis en 2014, il s'est diversifié sur l'ensemble des habitats en devenant l'actuel SHOC. L'objectif de ce protocole est de déterminer des variations temporelles et géographiques d'abondance relative hivernale. Ceci permettant d'avoir une meilleure idée des ressources utilisées, des relations entre l'abondance selon les espèces et les types d'habitat, et de connaître les déplacements des populations hivernales.

En Nouvelle-Aquitaine, le SHOC est mis en place par le réseau associatif de la LPO Nouvelle-Aquitaine, de Charente Nature et du Groupe Ornithologique des Deux Sèvres. Ce protocole est décliné depuis 2013 pour l'Aquitaine, 2014 en Limousin, et 2013 en Poitou Charentes. Il fédère chaque année de nombreux bénévoles et permet d'améliorer nos connaissances des oiseaux hivernants de la région.

Ce présent rapport fait un bref état des lieux de ce Suivi Hivernal des Oiseaux Communs en Nouvelle-Aquitaine en 2025.



Sittelle torchepot (J. Morillon)

METHODOLOGIE

Le programme national Suivi Hivernal des Oiseaux Commun (SHOC), consiste à effectuer des comptages visuels et auditifs d'oiseaux à partir de transects le long desquels l'observateur se déplace. Le site de suivi est un carré de 2km sur 2 km comme les carrés STOC EPS, tiré aléatoirement dans un rayon de 10 km autour de la commune de l'observateur. Dans ce carré, il est positionné 10 transects d'environ 300m (250 min, 350max). Les 10 transects sont placés bout à bout et doivent parcourir les habitats majoritaires du carré.

Le transect est parcouru à pied, en marchant (environ 4km/h). Des pauses n'excédant pas 2 minutes peuvent être réalisées occasionnellement pour confirmer une détermination et réaliser un dénombrement.

Les transects doivent être suivis tous les ans aux mêmes périodes (+/- 3 jours), sur deux passages ayant 2 semaines d'intervalles minimum. Le premier passage doit se faire entre le 1^{er} décembre et le 31 décembre, puis le second passage entre le 1^{er} janvier et le 31 janvier. Les comptages doivent être réalisés entre 8h et 13h en l'absence de vent fort et/ou de pluie forte.

Pour chaque passage, il est noté sur le bordereau la date, le n° du carré, le n° du passage, la météo du jour et la présence de neige. Pour chaque transect, il est noté l'heure de début et de fin, l'habitat principal avec mise à jour si nécessaire chaque année, éventuellement un habitat secondaire avec mise à jour si nécessaire chaque année, l'abondance de chaque espèce vue et/ou entendue, en notant la classe de distance (0-25 ; 25-100 ; 100 - 200 mètres, > 200 mètres ; en survol).

Les données récoltées seront transmises sur les plateformes VisioNature à l'aide du module SHOC.



Figure 1 : Carte exemple d'un carré SHOC et son transect

RESULTATS

1. Analyse du réseau de SHOC en Nouvelle Aquitaine

Evolution des carrés SHOC en Nouvelle Aquitaine

Nous comptabilisons 288 carrés SHOC suivis au moins une année, dont 90 en Aquitaine, 47 en Limousin et 151 en Poitou-Charentes.

Une progression de l'effort de prospection est observée depuis l'hiver 2017/2018. On observe l'effet du programme « Réseaux de surveillance de la biodiversité en Nouvelle-Aquitaine » avec un total de 89 carrés lors de l'hiver 2020/2021, 129 carrés en 2021/2022, 125 carrés en 2022/2023, 155 carrés en 2023/2024, et 176 carrés en 2024/2025. Ces carrés ont été suivis par 257 observateurs différents.

Nous pouvons noter la mise en place de 32 nouveaux carrés lors de l'hiver 2024/2025, dont 11 en Limousin, 18 en Poitou Charente et 3 en Aquitaine.

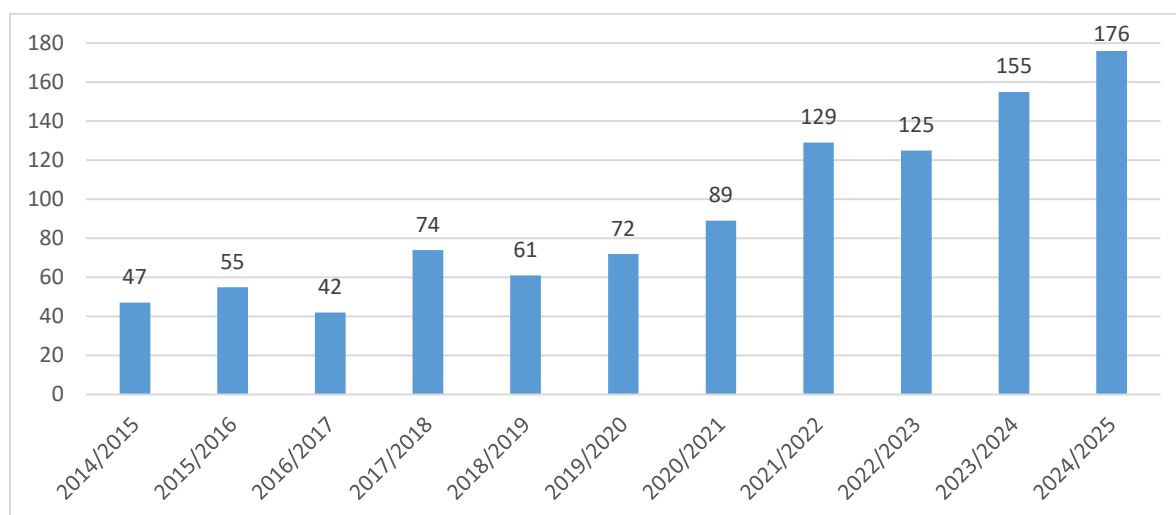


Figure 2 : Nombre de carrés SHOC par hiver de prospection

Représentativité des habitats

A l'aide des cartographies Corinne Land Cover de 2018, nous avons réalisé une analyse des habitats sur l'ensemble des transects de Nouvelle-Aquitaine. Pour ce faire, un tampon de 400 m autour des transects a été choisi.

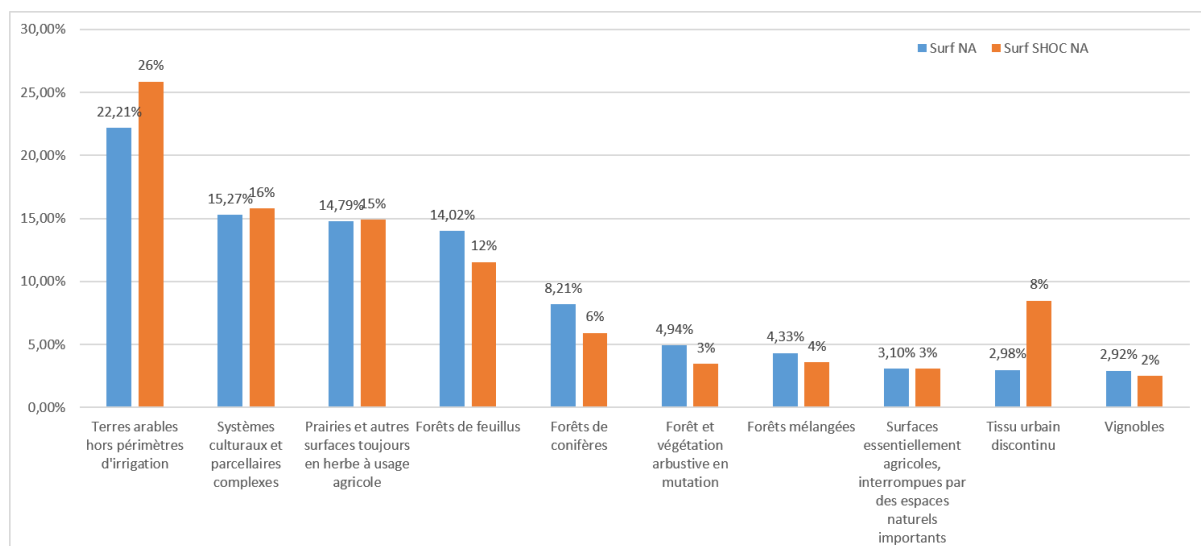


Figure 3 : Représentativité des habitats Corinne Land Cover 18 en Nouvelle Aquitaine (en rouge) et sur le réseau SHOC (en vert)

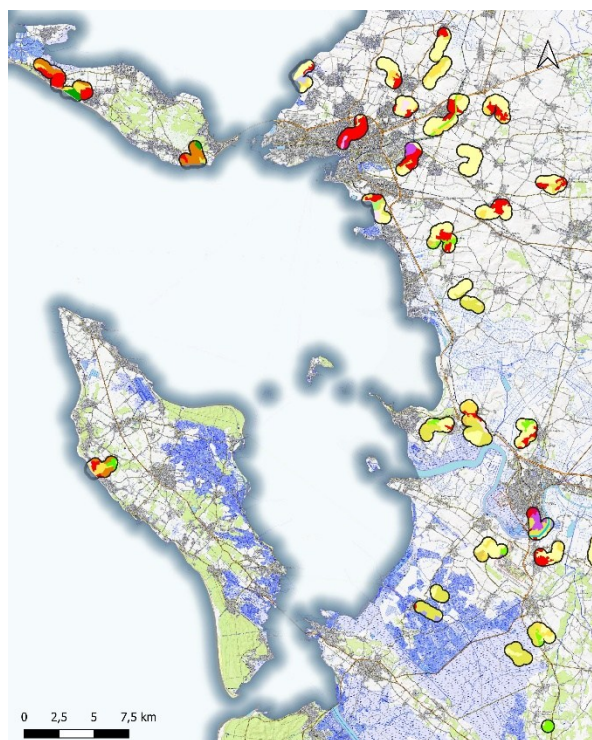


Figure 4 : Carte des habitats du réseau SHOC

Dans l'ensemble, la représentativité des habitats est assez proche entre le réseau SHOC et la région Nouvelle Aquitaine. Il est à noter tout de même deux habitats avec des différences plus marquées dont l'habitat majoritaire « Terres arables hors périmètres d'irrigation ». Celui-ci représente 22% en région, il est mieux représenté avec 26% dans l'échantillon SHOC. Autre habitat, le « Tissu urbain discontinu » est plus représenté sur le réseau SHOC (8%) que dans notre région (3%).

Les habitats principaux de l'échantillon SHOC sont donc « Terres arables hors périmètres d'irrigation » (26%), les « Systèmes cultureux et parcellaires complexes »

(16%), les « Prairies et autres surfaces toujours en herbe » (15%), les « Forêts de feuillus » (12%), le « Tissu urbain discontinu » (8%), les « Forêts de conifères » (6%).

Pour résumer, les grandes cultures représentent avec 42% de la surface échantillonnée la majorité des habitats du réseau SHOC (40,6% en NA). Ensuite, viennent les Forêts qui représentent 25% (31,5% en NA), et les Prairies représentant 16% des surfaces du réseau SHOC (16,20% en NA).

Répartition des carrés

Sur la répartition des carrés représentée sur la carte des carrés SHOC ci-contre, nous pouvons observer une répartition plus homogène des carrés en Nouvelle Aquitaine, ceci grâce à progression du nombre de carrés lors de l'hiver 2024/2025.

Nous remarquons tout de même de nombreux carrés abandonnés.

Le réseau n'est pas encore totalement représentatif du territoire de la Nouvelle Aquitaine. Il n'existe peu de carrés en Altitude que ce soit sur le massif pyrénéen ou bien le plateau de Millevaches. Nous pouvons observer aussi des trous dans le maillage, les Landes, la Charente, le Lot et Garonne et le nord Dordogne.

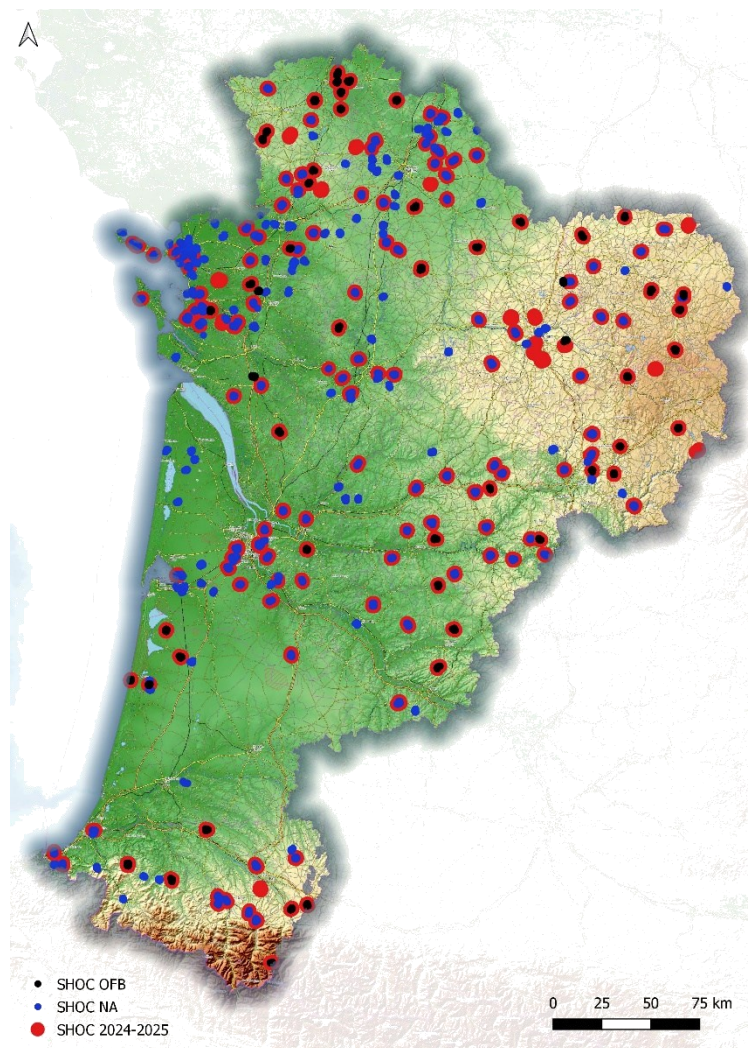


Figure 5 : Cartographie des carrés SHOC de Nouvelle-Aquitaine de 2013 à 2025 (rouge : carrés 2025)

Effort de prospection

Parmi l'ensemble des carrés, le nombre d'hivers suivis par carrés est faible. Une grande part a été réalisée deux hivers (1 et 2 années = 50%). Les carrés suivis au-delà de 5 années représentent 26,7% de l'ensemble de l'échantillon.

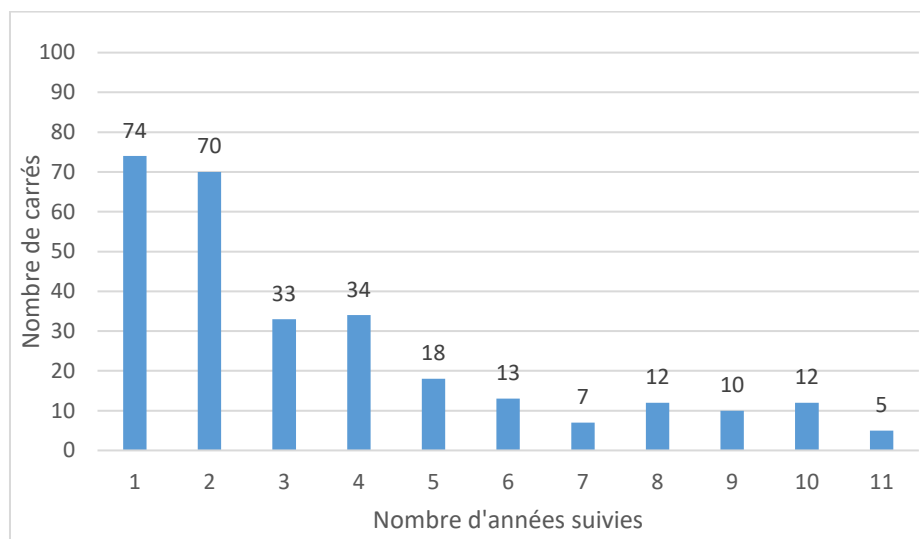


Figure 6 : Nombre d'hivers suivis par carrés en 2025 (N= 288)

La moyenne du nombre d'année de suivi d'un carré progresse chaque année. Lors de l'hiver 2024/2025 nous avons une moyenne de 4,8 années. Plus cette moyenne sera haute, plus nous allons avoir un échantillon de données cohérentes permettant l'analyse de tendances des oiseaux hivernants communs de la région. Il est donc important de pérenniser dans le temps le suivi des carrés nouvellement créés.

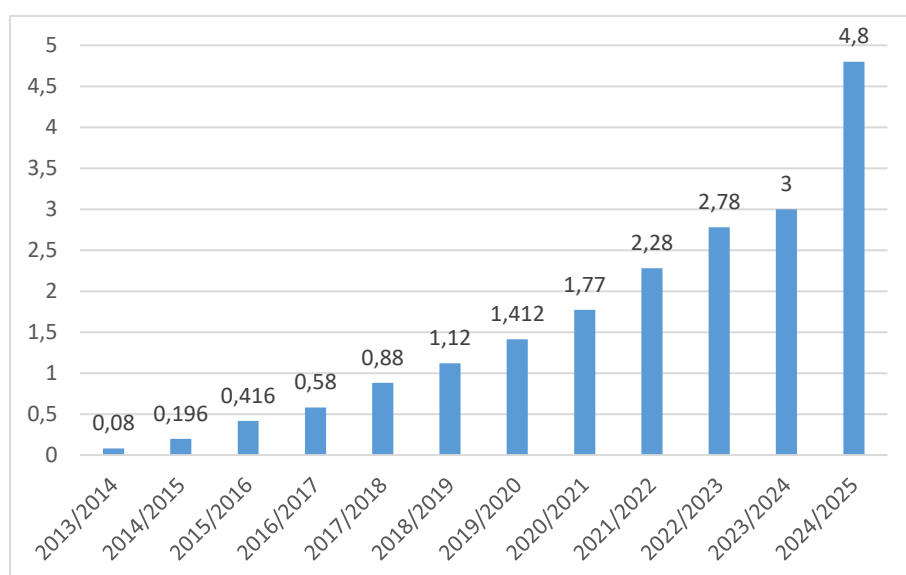


Figure 7 : Moyenne du nombre d'années de suivi par carré SHOC (N=288)

2. Richesse spécifique et abondance

Sur l'ensemble des **288 carrés SHOC** réalisés depuis l'hiver 2013/2014, il a été récolté **257 925 données** sur l'ensemble de la Nouvelle Aquitaine. Le total des espèces contactées depuis le début des prospections SHOC est de **197 espèces**.

Hormis le premier hiver où seulement 2 SHOC ont été réalisés, le **nombre d'espèces** contactées varie entre 112 et 155. Sans la première année, la **moyenne de la richesse spécifique** est de **133 espèces par année** (+/-9,7).

On remarque une légère progression de la richesse spécifique probablement liée à l'augmentation du nombre de SHOC ces dernières années permettant une diversification des milieux plus importantes. L'hiver 2024/2025, année avec le plus de carrés prospectés possède logiquement le plus d'espèces contactées (155 espèces).

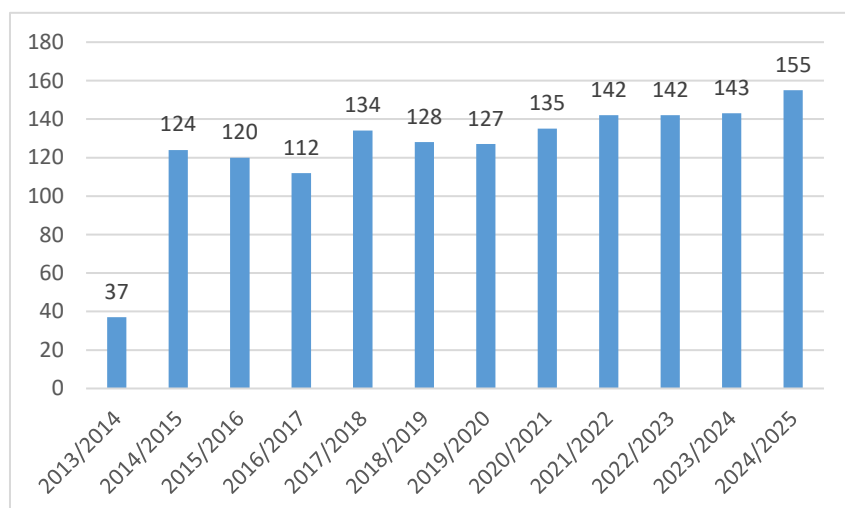


Figure 8 : Nombre d'espèces par année

La **richesse spécifique par carré** montre une moyenne de 31,7 espèces (+/-10,12), celle-ci est assez stable depuis le début du programme SHOC en Nouvelle-Aquitaine.

Le carré SHOC ayant le plus d'espèces inventoriées est en Charente Maritime à Hiers-Brouage, avec 71 espèces lors de l'hiver 2024/2025. Et le carré ayant le plus faible nombre d'espèces est en zone de montagne dans les Pyrénées-Atlantiques, commune de Eaux-Bonnes, où seulement 1 espèce est recensée lors de l'hiver 2023/2024.

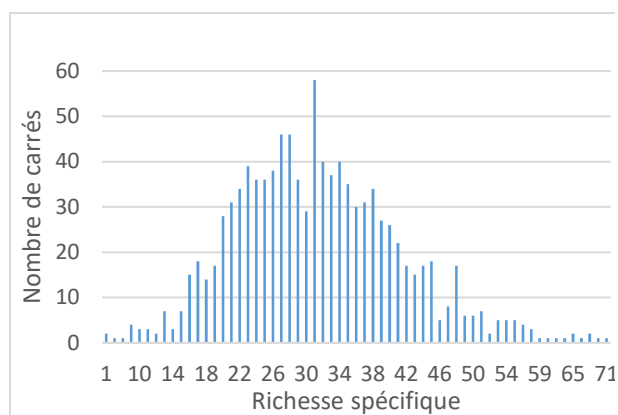


Figure 9 : Nombre d'espèces par nombre de carrés

Concernant l'abondance de l'avifaune sur les carrés SHOC, celle-ci est très variable selon les années et dépendante des habitats et de la météorologie des différents hivers.

Ainsi, la moyenne hivernale par carré SHOC est de 443,52 oiseaux (+/- 538,8). Cette variabilité est nettement observée par des écart-types très élevés.

Années	Richesse spécifique	Écartype
2014/2015	34,02	10,22
2015/2016	34,65	10,65
2016/2017	27,86	9,98
2017/2018	32,36	11,40
2018/2019	31,85	9,18
2019/2020	33,88	10,51
2020/2021	31,51	10,82
2021/2022	31,62	9,39
2022/2023	30,44	10,12
2023/2024	29,74	9,54
2024/2025	30,86	9,45
Moyenne	31,71	10,12

Tableau n°1 : Richesse spécifique par carré et année

Années	Abondance moy.	Écartype
2014/2015	207,45	203,44
2015/2016	240,93	344,29
2016/2017	232,50	355,85
2017/2018	306,62	509,31
2018/2019	274,00	399,70
2019/2020	646,07	485,75
2020/2021	571,40	683,94
2021/2022	354,68	303,97
2022/2023	721,86	547,53
2023/2024	690,23	1032,99
2024/2025	626,56	1058,85
Moyenne	443,52	538,8

Tableau n°2 : Abondance par carré et année

Les abondances dénombrées par carré varient d'un maximum de 4 985 oiseaux sur un SHOC de 2020/2021 sur la commune de Saint-Laurent-de-la-Prée (17), à un minimum de 11 oiseaux sur le SHOC de la commune de Vouneuil-sur-Vienne (86) lors de l'hiver 2016/2017.

3. Analyse des espèces

Pour l'ensemble des carrés SHOC, ce sont 177 espèces qui ont été recensées, dont les plus observées sont le Pigeon ramier (24,1% des oiseaux), l'Étourneau sansonnet (14,1% des oiseaux) et le Pinson des arbres (10,8% des oiseaux). Concernant la fréquence de citations, 26 espèces ont plus de 500 citations. La Corneille noire, le Merle noir, la Mésange charbonnière, le Pinson des arbres, le Rougegorge familier, le Pigeon ramier, et la Mésange bleue sont à plus de 3 %.



Pigeon ramier (Cahez F.)

Espèces	ind	cit	% ind	% cit
Pigeon ramier	126000	982	24,1%	3,04%
Étourneau sansonnet	73882	947	14,1%	2,94%
Pinson des arbres	56326	999	10,8%	3,10%
Moineau domestique	20125	853	3,8%	2,64%
Alouette des champs	19728	477	3,8%	1,48%
Mésange charbonnière	12334	1005	2,4%	3,12%
Merle noir	12082	1006	2,3%	3,12%
Corneille noire	11779	1008	2,2%	3,12%
Rougegorge familier	11313	999	2,2%	3,10%
Vanneau huppé	10691	170	2,0%	0,53%
Mésange bleue	9651	972	1,8%	3,01%
Pipit farlouse	8556	571	1,6%	1,77%
Tourterelle turque	6772	758	1,3%	2,35%
Mouette rieuse	6042	181	1,2%	0,56%
Chardonneret élégant	6033	637	1,2%	1,97%
Pie bavarde	5121	838	1,0%	2,60%
Linotte mélodieuse	4743	224	0,9%	0,69%
Pluvier doré	4722	83	0,9%	0,26%
Mésange à longue queue	4408	600	0,8%	1,86%
Choucas des tours	4373	265	0,8%	0,82%

Tableau 3 : Nombre et pourcentage de fréquences et oiseaux pour les 20 espèces les plus présentes

Pour l'occurrence des d'observations des espèces sur les carrés SHOC, 16 espèces sont présentes sur plus de 80% des carrés SHOC dont 7 sont présentes sur plus de 95% des carrés. Il s'agit du Pinson des arbres, la Mésange charbonnière, la Corneille noire, la Mésange bleue, le Rougegorge familier, le Pigeon ramier, et le Merle noir.

Espèce	Nombre de carrés	Occurrence
Pinson des arbres	285	98,96%
Mésange charbonnière	284	98,61%
Corneille noire	281	97,57%
Mésange bleue	280	97,22%
Rougegorge familier	280	97,22%
Pigeon ramier	279	96,88%
Merle noir	279	96,88%
Étourneau sansonnet	266	92,36%
Troglodyte mignon	264	91,67%
Geai des chênes	259	89,93%
Buse variable	255	88,54%
Pie bavarde	247	85,76%
Pic épeiche	245	85,07%
Moineau domestique	245	85,07%
Pic vert	234	81,25%
Tourterelle turque	233	80,90%



Pinson des arbres (C. Aussaguel)

Tableau n°4 : Occurrence des espèces sur l'ensemble des SHOC (>80%)

BILAN

Le Suivi Hivernal des Oiseaux Communs existe en Nouvelle-Aquitaine depuis l'hiver 2013/2014. Après 11 années de mise en place de ce programme de science participative du réseau Viginature, nous observons une progression constante du nombre de carrés réalisés chaque hiver, mais une hétérogénéité sur le territoire. La répartition des SHOC progresse tout de même ces dernières années. Cette progression est marquée notamment par une redynamisation du réseau, et la mise en place du programme « Réseau de surveillance de la biodiversité en Nouvelle-Aquitaine ». Ce programme assure la coordination de différents protocoles mais également du temps de formation des bénévoles sur ces suivis. Ainsi, le réseau de sites augmente chaque année et devrait permettre une meilleure représentativité dans la région.

Après 11 années de suivi, nous avons pu déterminer pour les 288 carrés SHOC, un nombre d'espèce variant chaque année entre 112 et 155 espèces. Aussi en moyenne, il a été répertorié 31,71 espèces (+/-10,12) par SHOC. Les richesses spécifiques annuelles sont assez stables au fil des années.

Concernant l'abondance, celle-ci est variable entre chaque année, et probablement fortement dépendante des conditions météorologiques hivernales et des habitats prospectés. Elle varie en moyenne sur chaque carré de 207,45 à 721,86 oiseaux.

Parmi les espèces contactées, nous avons remarqué que 33 sont présentes sur plus de 50% des carrés suivis. Parmi ces espèces, les plus fréquentes et abondantes sont le Pinson des arbres, la Mésange charbonnière, la Corneille noire, la Mésange bleue, et le Rougegorge familier.

Ce protocole connaît une progression des carrés suivis ces dernières années, et devrait continuer à bénéficier des formations dédiées au SHOC organisées sur l'ensemble du territoire, et de l'appui du réseau OFB.

Ainsi avec la continuité des nouveaux carrés, nous devrions fournir à l'avenir un réseau suffisamment conséquent pour réaliser des analyses représentant des variations temporelles (sur une base annuelle) et géographiques d'abondance relative pour les espèces communes hivernantes.

Annexes

Annexe 1 : Fiches de relevé SHOC

Fiche de relevé de terrain



SHOC
SUIVI HIVERNAL DES OISEAUX COMMUNS



MUSÉUM
NATIONAL D'HISTOIRE
NATURELLE

Nom Observateur :

Date :

N° Passage : 1 = Déc. / 2 = Janv.

Référence du carré :
[ex: 331644]

Conditions météorologiques :

PLUIE
☐

VENT
☐

VISIBILITE
☐

NUAGE
☐

NEIGE
☐

Nom local du carré :

Classe de distance:

- 0 à 25 m depuis la ligne de transect
- 25 à 100 m depuis la ligne de transect
- 100 à 200 m depuis la ligne de transect
- > 200 m depuis la ligne de transect
- en survol

Pluie	Vent	Visibilité	Nuage	Neige
Absente = 1	Absent = 1	Bonne = 1	0-33% = 1	Absente = 1
Bruine = 2	Faible = 2	Modérée = 2	33-66% = 2	0 à 1 cm = 2
Averses = 3	Moyen à fort = 3	Faible = 3	66-100% = 3	1 à 5 cm = 3
				> 5cm = 4

Chaque « boîte » correspond à un transect (n° 1 à 10). Les divisions représentent les bandes de distances (pas à l'échelle)

200m 100m 25m 25m 100m 200m

1

DÉBUT

Heure de début : hh : mm
Heure de fin : hh : mm

200m 100m 25m 25m 100m 200m

2

DÉBUT

Heure de début : hh : mm
Heure de fin : hh : mm



VIGIE**NATURE**
Un réseau de citoyens qui fait avancer la science



CESCO
Centre d'écologie et des
Sciences de la Conservation



LPO

Relevé d'habitats

Nom Observateur :

Date:

Référence du carré :

N° Passage : 1 = Décembre / 2 = Janvier

Nom local du carré :

← Transects de 1 à 10 →

		T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10
habitat principal	Habitat 1 Milieu										
	Habitat 2 Type										
	Habitat 3a Cat1										
	Habitat 3b Sous Cat1										
	Habitat 4a Cat2										
	Habitat 4b Sous-Cat2										
habitat secondaire <i>habitat moins représenté</i>	Habitat 1 Milieu										
	Habitat 2 Type										
	Habitat 3a Cat1										
	Habitat 3b Sous Cat1										
	Habitat 4a Cat2										
	Habitat 4b Sous-Cat2										

Notes:

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Rappel des codes habitats

Habitat 1 Milieu	Habitat 2 Type	Habitat 3ab Catégorie et Sous-Cat 1	Habitat 4ab Catégorie et Sous Cat2
A = Forêt - Arbres > 5m de haut	1 = Feuillus 2 = Conifères 3 = Mixte (> 10% de chaque)	1 = Semi-naturelle ou âges mélangés 2 = Plantation équienne* 3 = Plantation non-équienne 4 = Plantation mûre (> 10m) 5 = Jeune plantation (5-10m) 6 = Parc (arbres éparses et prairies) 7 = Sous-bois dense 8 = Sous-bois modéré 9 = Sous-bois éparse 10 = Bois mort présent 11 = Bois mort absent	1 = Chêne 2 = Hêtre 3 = Erable 4 = Châtaignier 5 = Autre essence feuillue 6 = Sapin 7 = Epicéa 8 = Pin 9 = Mélèze 10 = Autre essence conifère 11 = Autre essence
B = Buissons/jeune forêt < 5m	1 = Forêt de régénération 2 = Buissons calcicoles 3 = Lande 4 = Jeune taillis 5 = Nouvelle plantation 6 = Coupe « à blanc » 7 = Autres	1 = Feuillus 2 = Conifères 3 = Mixte (10% de chaque) 4 = Buissons feuillus de marais 5 = Buissons conifères de marais 6 = Buissons mixtes de marais 7 = Feuilles persistantes 8 = Garrigue 9 = Maquis	1 = Surtout grands (3-5m) 2 = Surtout petits (1-3m) 3 = Sous-bois dense 4 = Sous-bois modéré 5 = Sous-bois éparse 6 = Fougères 7 = Pâturé
C = Pelouses, marais et landes	1 = Pelouse calcaire sèche 2 = Lande herbacée 3 = Lande de bruyère 4 = Pelouse humide naturelle 5 = Autres pelouses sèches (mur, fossé) 6 = Pelouse inondée/marais pâturé 7 = Roselière 8 = Autres marais ouverts 9 = Marais salants 10 = Tourbières 11 = Marais salé	1 = Haies avec arbres 2 = Haies sans arbres 3 = Lignes d'arbres sans haie 4 = Autre limite de terrain 5 = Groupe isolé de 1-10 arbres 6 = Pas de haie 7 = Montagne 8 = Digue	1 = Non pâturé 2 = Pâturé 3 = Foin 4 = Beaucoup de fougères
D = Milieux agricoles	1 = Prairie cultivée 2 = Prairie non cultivée 3 = Mixité prairie / cultures 4 = Grandes cultures 5 = Verger / vignes / maraîchers (mur, fossé) 6 = Autres types de cultures	1 = Haies avec arbres 2 = Haies sans arbres 3 = Ligne d'arbres sans haie 4 = Autre limite de terrain 5 = Groupes isolés de 1-10 arbres 6 = Cour de ferme, basse-cour 7 = Pas de haie	1 = Non pâturé 2 = Pâturé 3 = Céréales 4 = Maïs 5 = Tournesol 6 = Colza 7 = Cultures à racines 8 = Sol nu 9 = Autres cultures 10 = Rizières

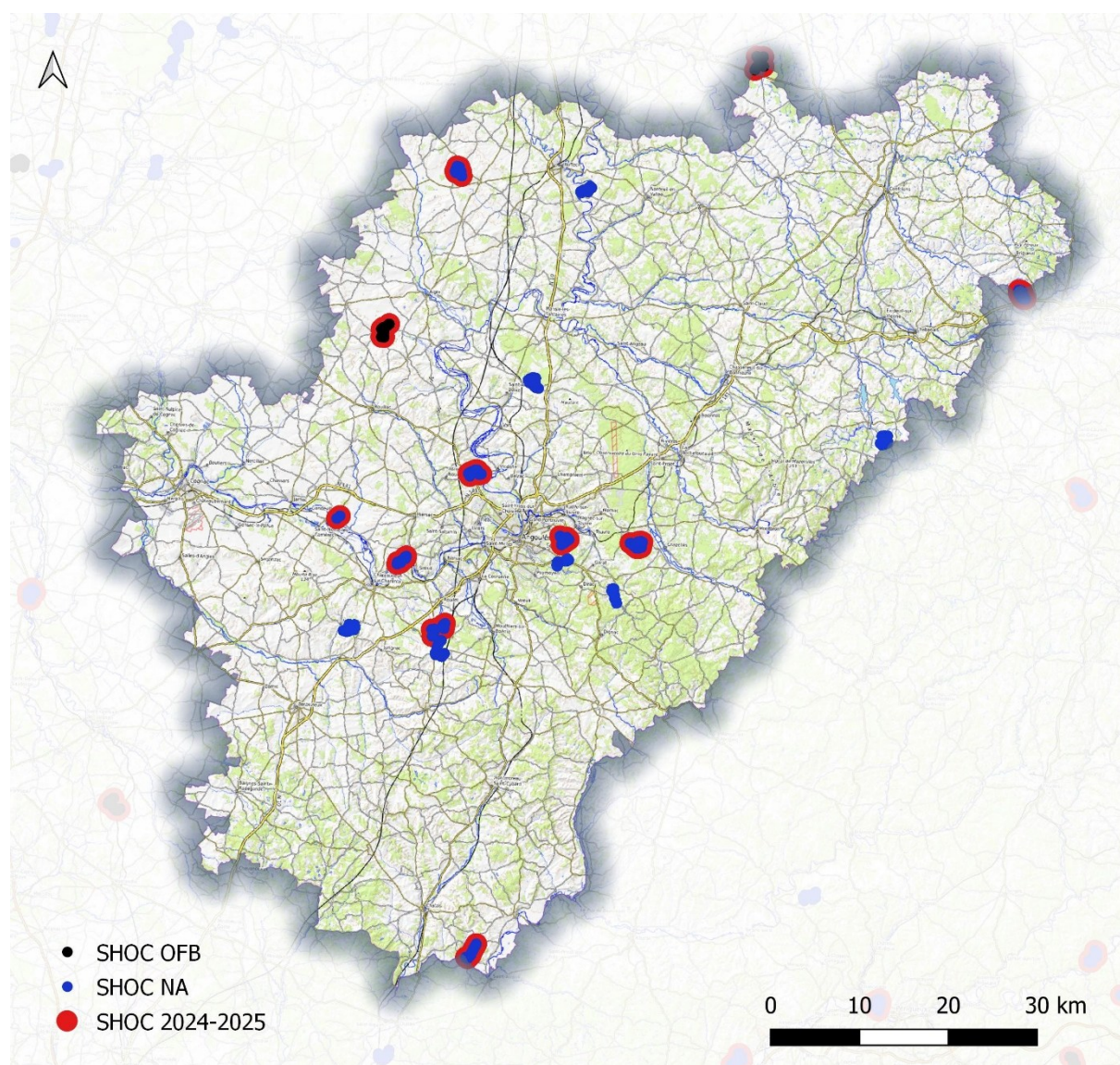
*une forêt composée d'arbres ayant le même âge, souvent une plantation composée d'une espèce très dominante

Suite des codes habitats...

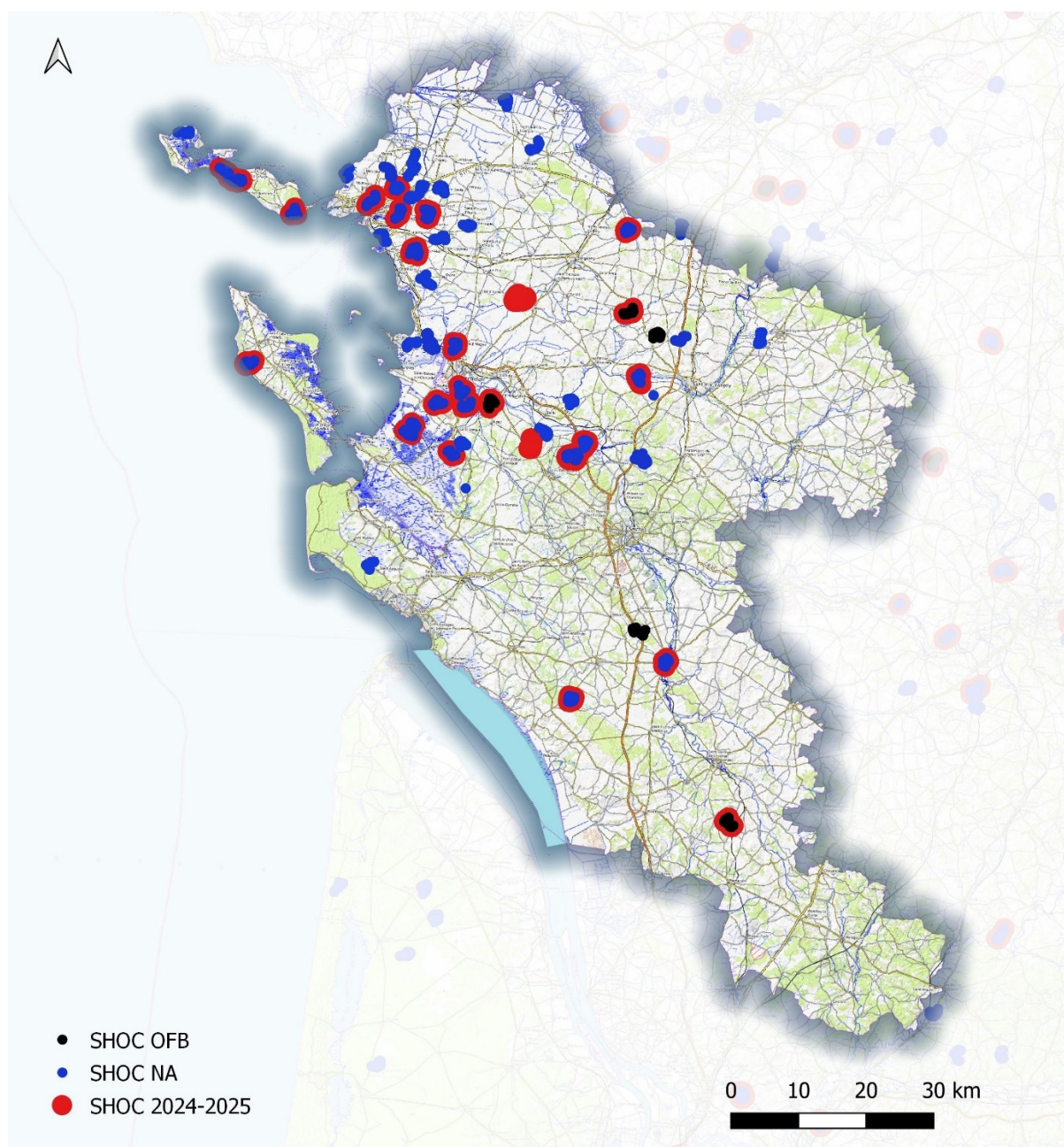
Habitat 1 Milieu	Habitat 2 Type	Habitat 3ab Catégorie et Sous-Cat 1	Habitat 4ab Catégorie et Sous Cat2
E. Milieux bâtis ou urbanisés	1 = Urbain	1 = Bâtiments	1 = Industriel
	2 = Suburbain	2 = Jardins	2 = Résidentiel
	3 = Rural	3 = Parcs municipaux, zones de loisirs	3 = Beaucoup d'arbres
		4 = Traitement des eaux urbaines	4 = Peu d'arbres
		5 = Près d'une route (< 50m)	5 = Grande surface de jardins (> 450m2)
		6 = Près d'une voie ferrée (< 50m)	6 = Moyenne surface de jardins (100 - 450 m2)
		7 = Décharge d'ordures	7 = Faible surface de jardins (< 100 m2)
		8 = Beaucoup de buissons	
		9 = Peu de buissons	
F. Milieux aquatiques	1 = Mare (moins de 50 m2)	1 = Non utilisé/non perturbé	1 = Eutrophique (eau verte)
	2 = Petit étang (50 - 450 m2)	2 = Sports nautiques	2 = Oligotrophique
	3 = Lac/réservoir (berges naturelles)	3 = Pêche à la ligne (eau claire, peu d'algues)	3 = Dystrophique (eau noire)
	4 = Réservoir (berges non naturelles)	4 = Activité industrielle	4 = Bigarré
	5 = Carrière de gravier, de sable	5 = Traitements d'eaux usées	5 = Courant faible / moyen
		6 = Autres dérangements (eau claire, bcp d'algues)	6 = Courant fort
	6 = Ruisseau - Larg. < 3m	7 = Activité industrielle	7 = Dragué
	7 = Rivière - Larg. 3 à 10m	8 = Petites îles	8 = Non dragué
	8 = Fossé inondé - Larg. < 2m		9 = Rives nues
	9 = Petit canal - Larg. 2 à 5m		10 = Rives avec végétation
	10 = Grand canal - Larg. > 5m		
	11 = Eaux saumâtres salins, lagunes		
G. Rochers terrestres ou côtiers	12 = Fleuve, rivière Larg. > 10m		
	11 = Rives avec falaise		
	1 = Falaise	1 = Montagne	1 = Roche nue
	2 = Eboulis, pente rocheuse	2 = Pas en montagne	2 = Végétation basse présente
	3 = Pavement calcaire	3 = Bord de mer (mousses, lichens)	3 = Graminées présentes
	4 = Autres sols rocheux	4 = Fort dérangement par l'homme	4 = Buissons présents
	5 = Carrière (grimpeurs, promeneurs)		
	6 = Mine / abîme / teruil		
	7 = Grotte		
	8 = Dune		

Annexe 2 : Carte départementale des carrés SHOC

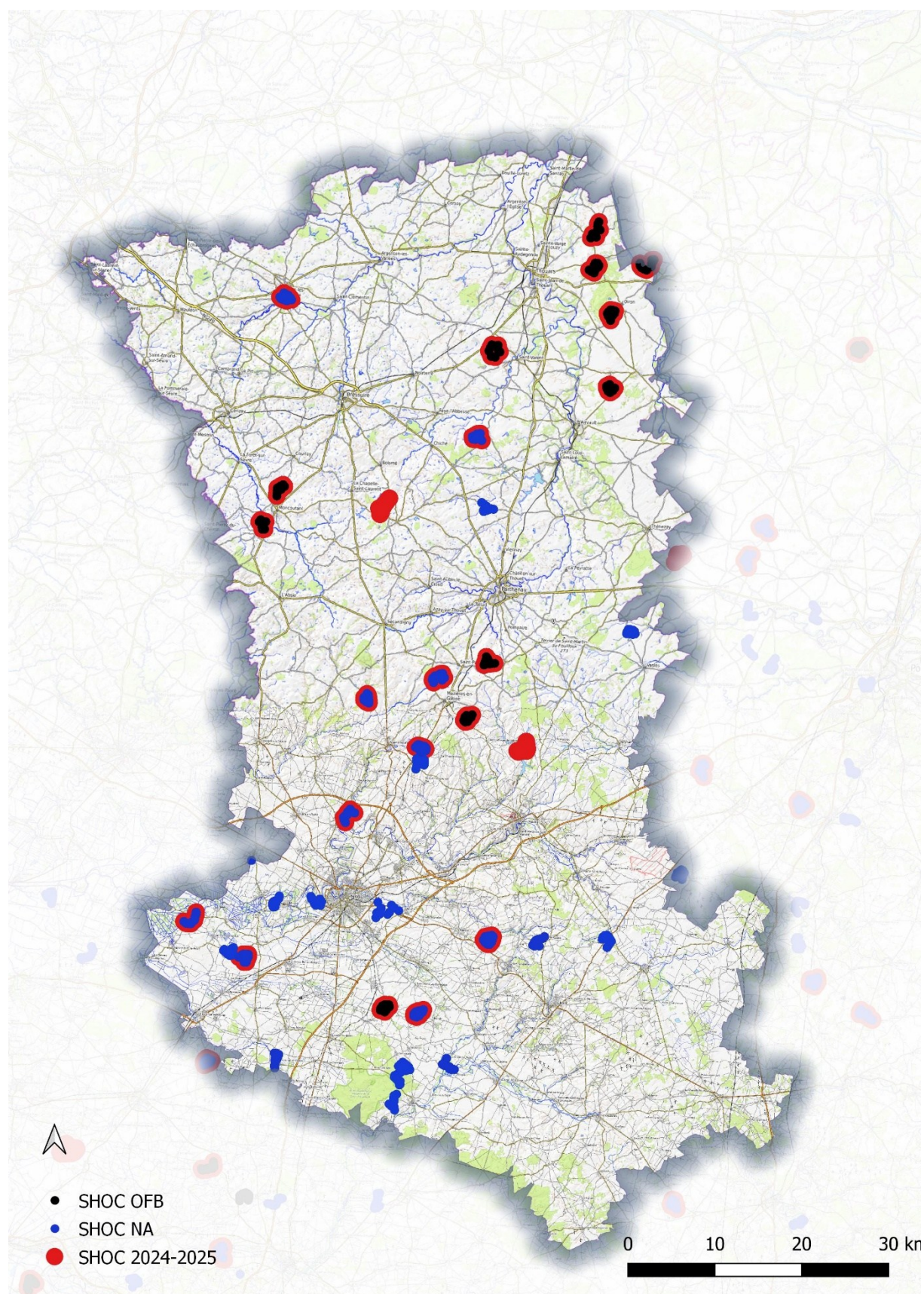
Charente



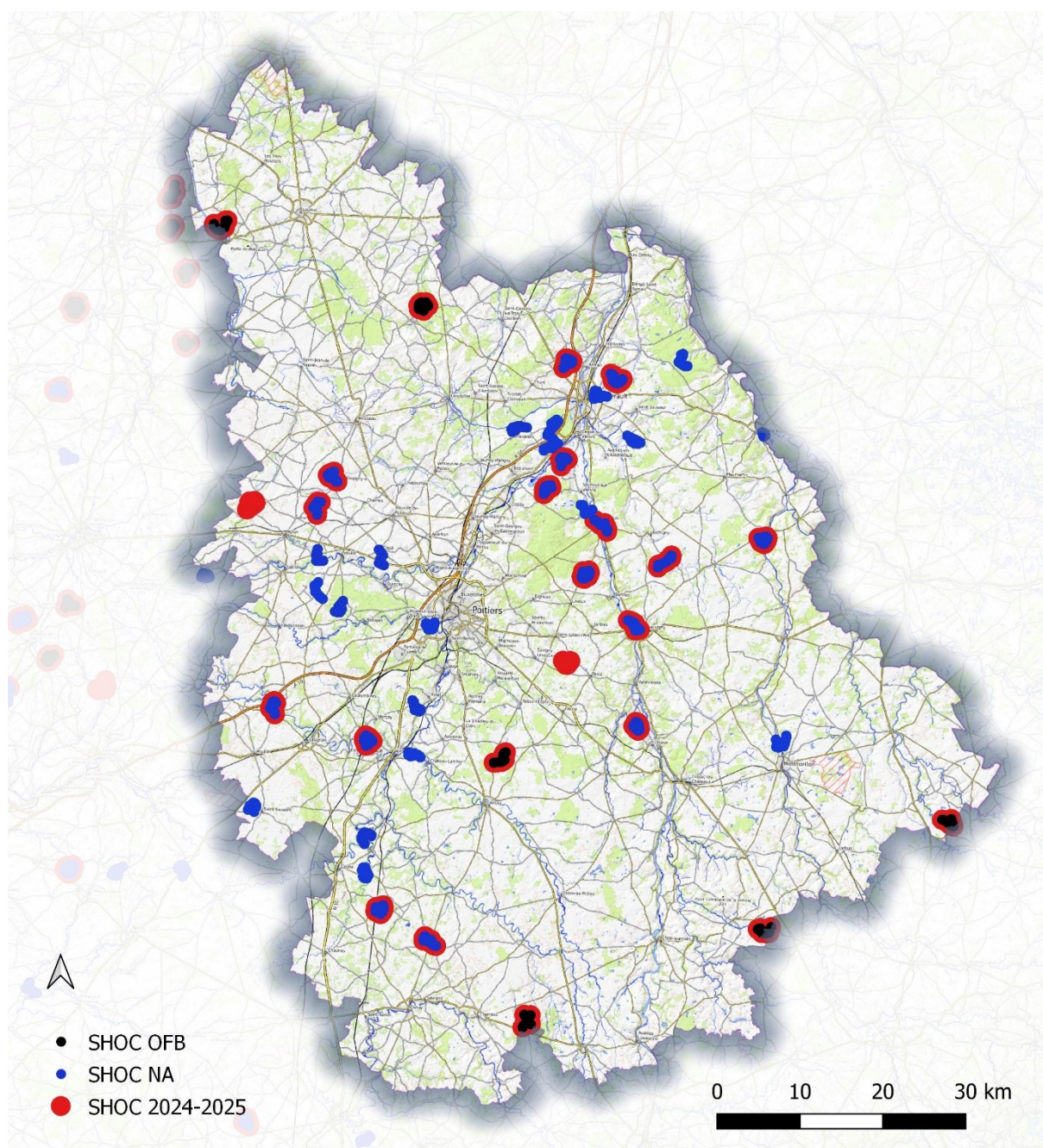
Charente Maritime



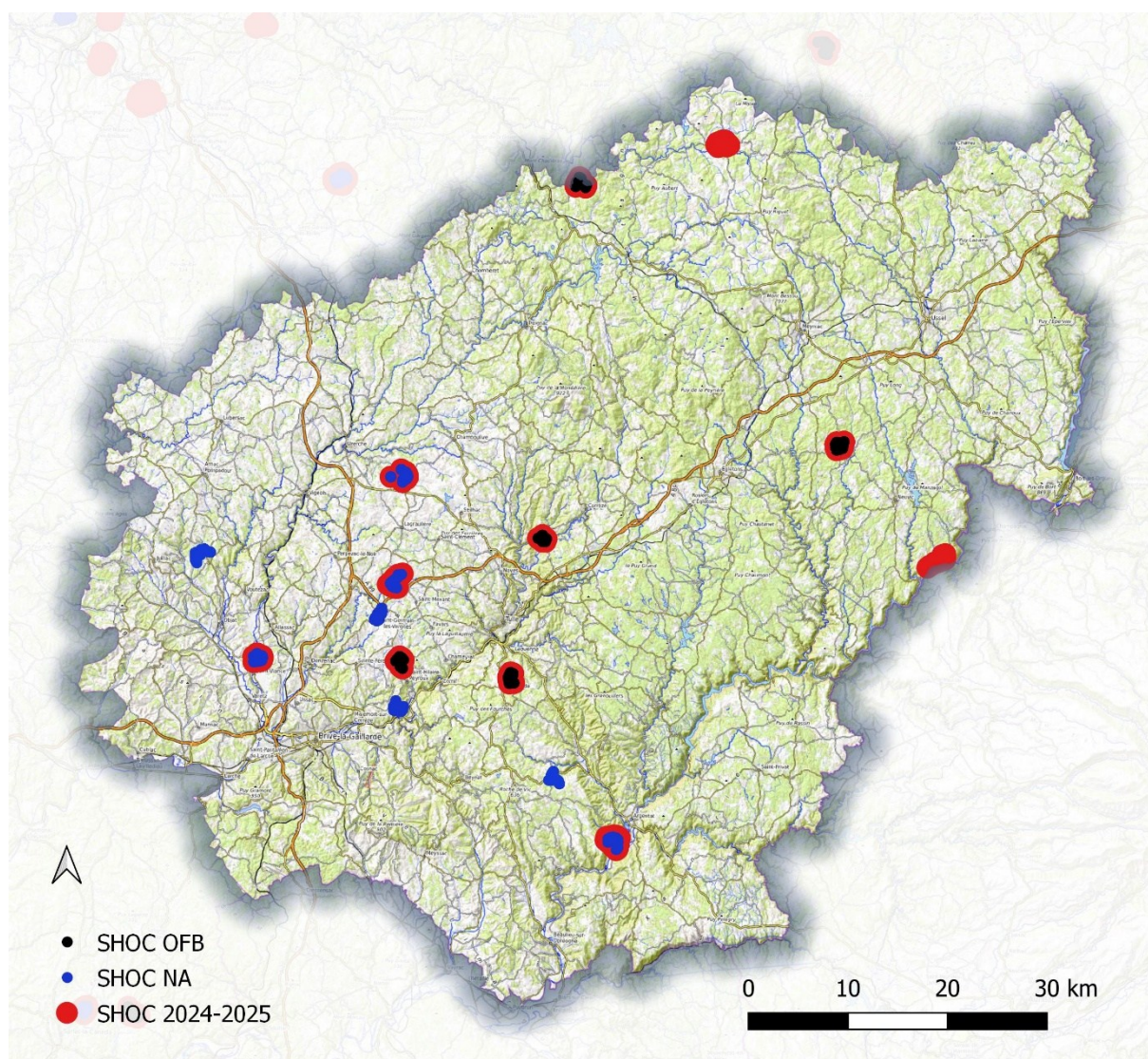
Deux-Sèvres



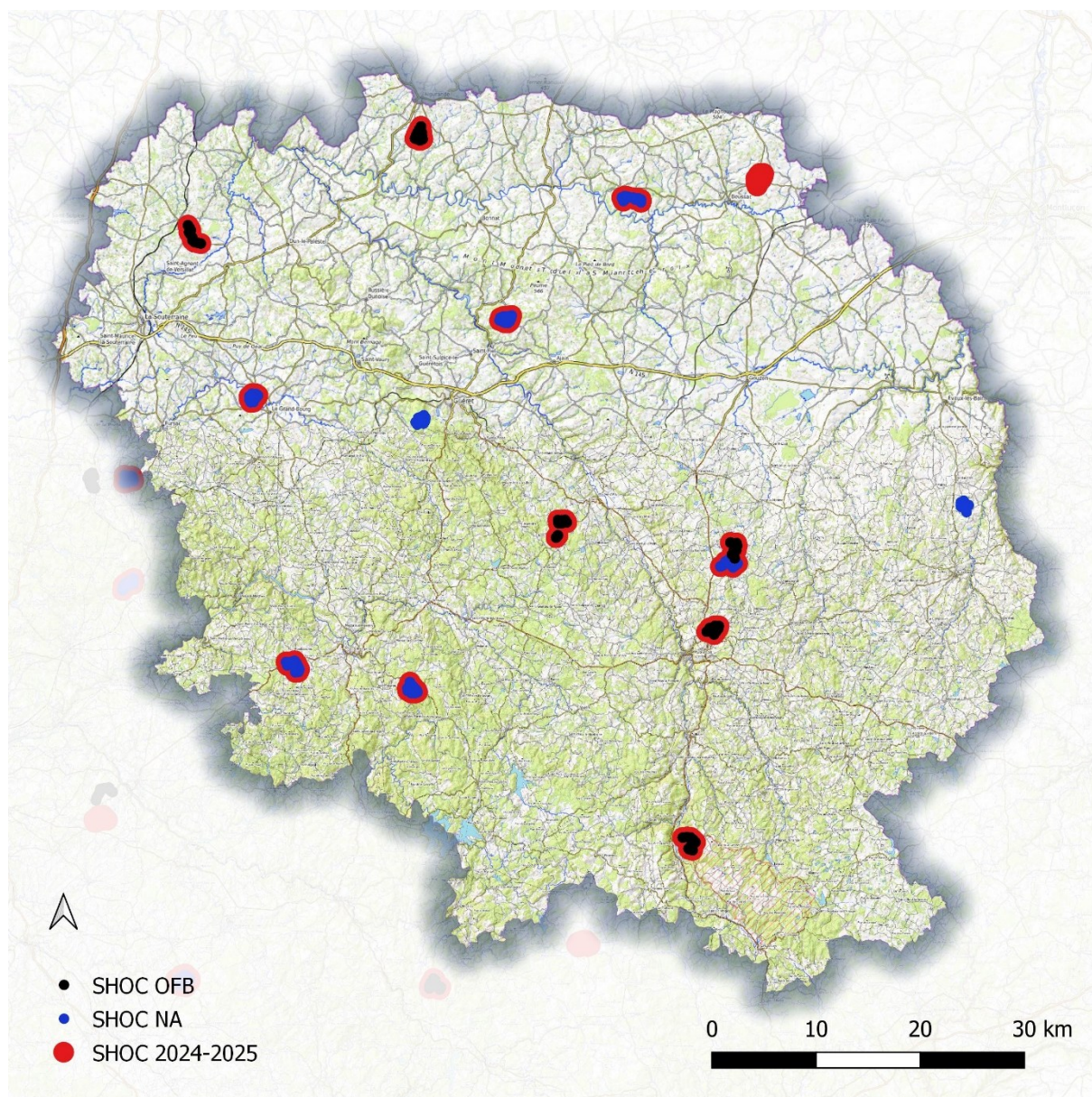
Vienne



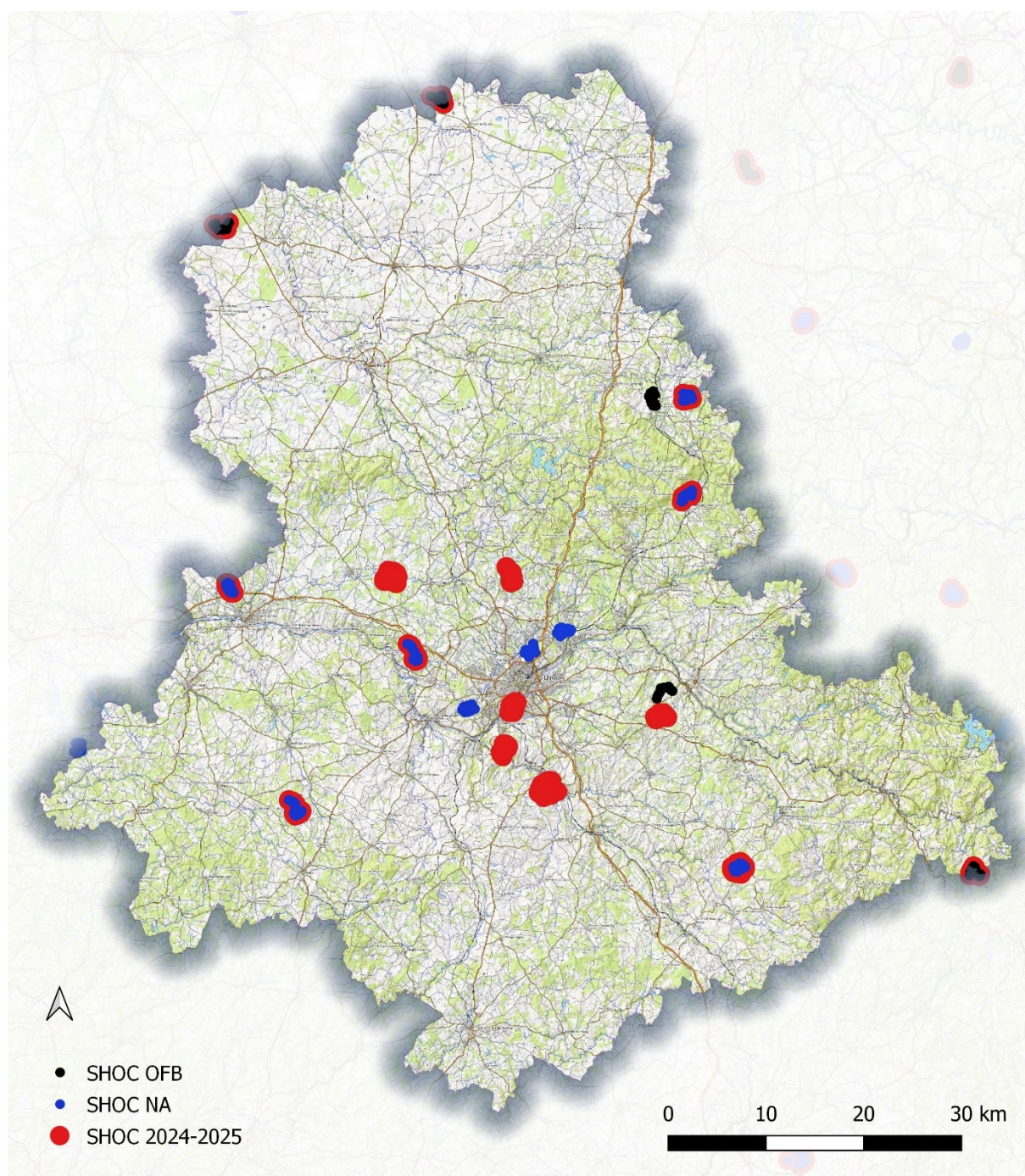
Corrèze



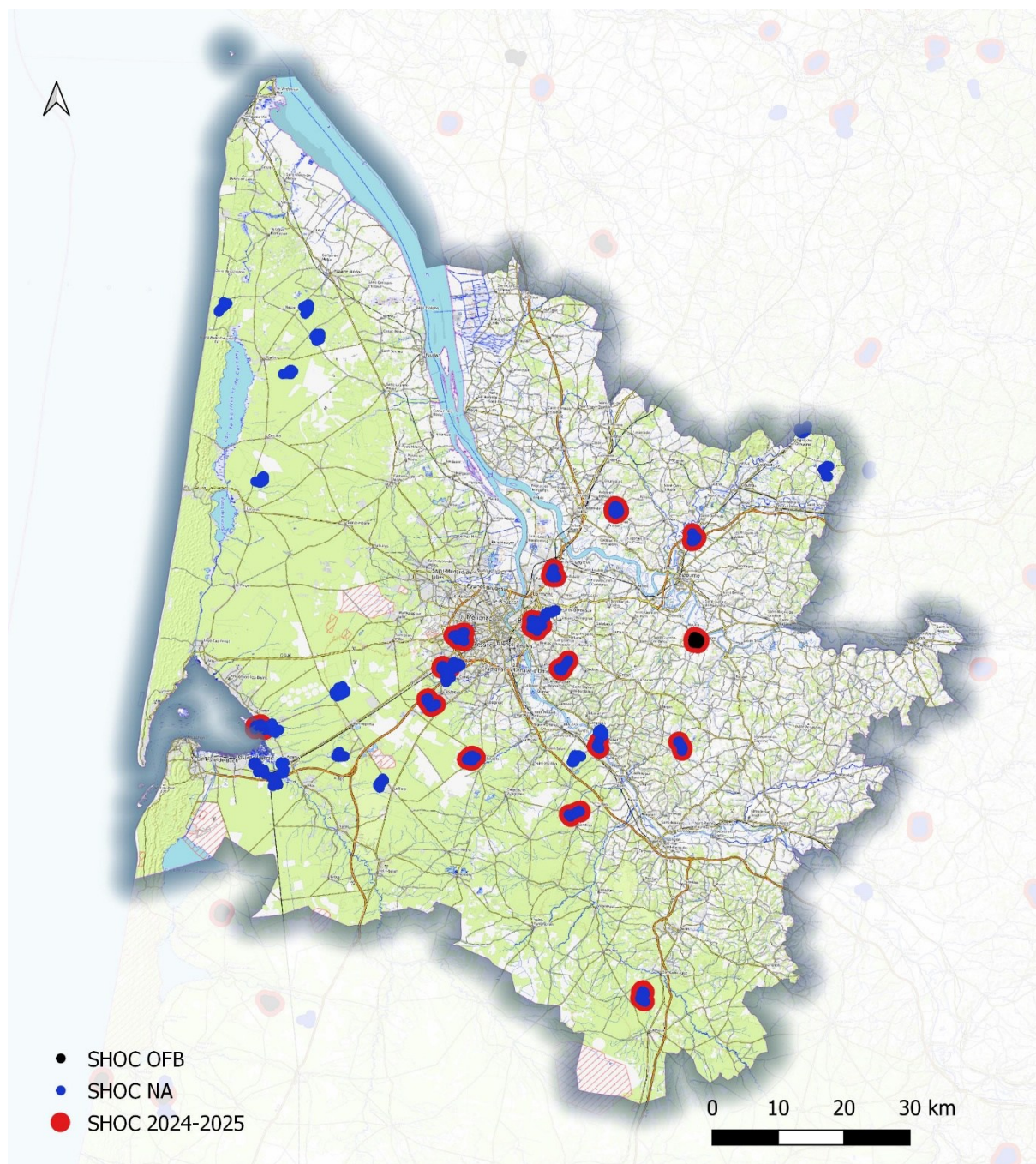
Creuse



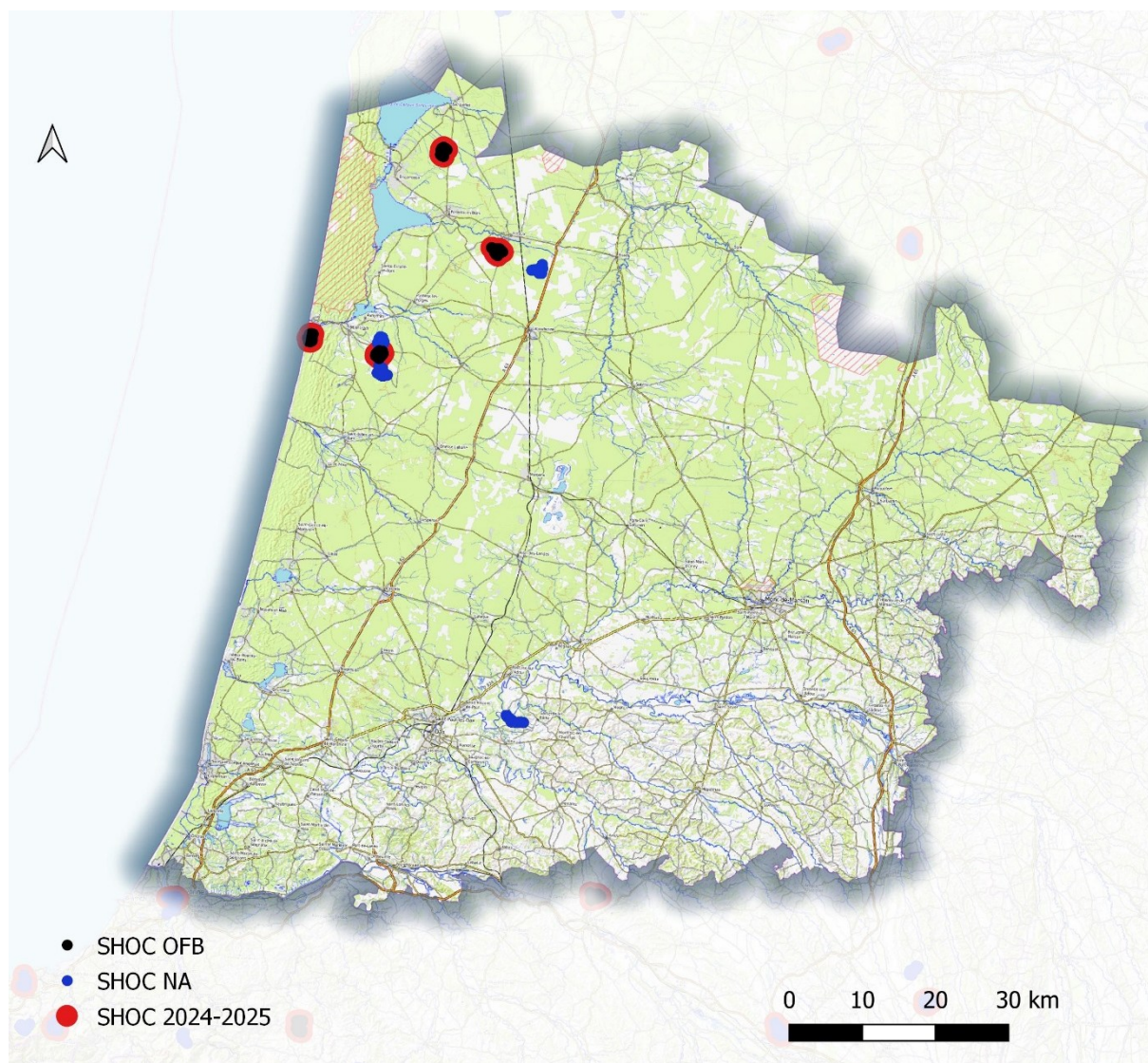
Haute-Vienne



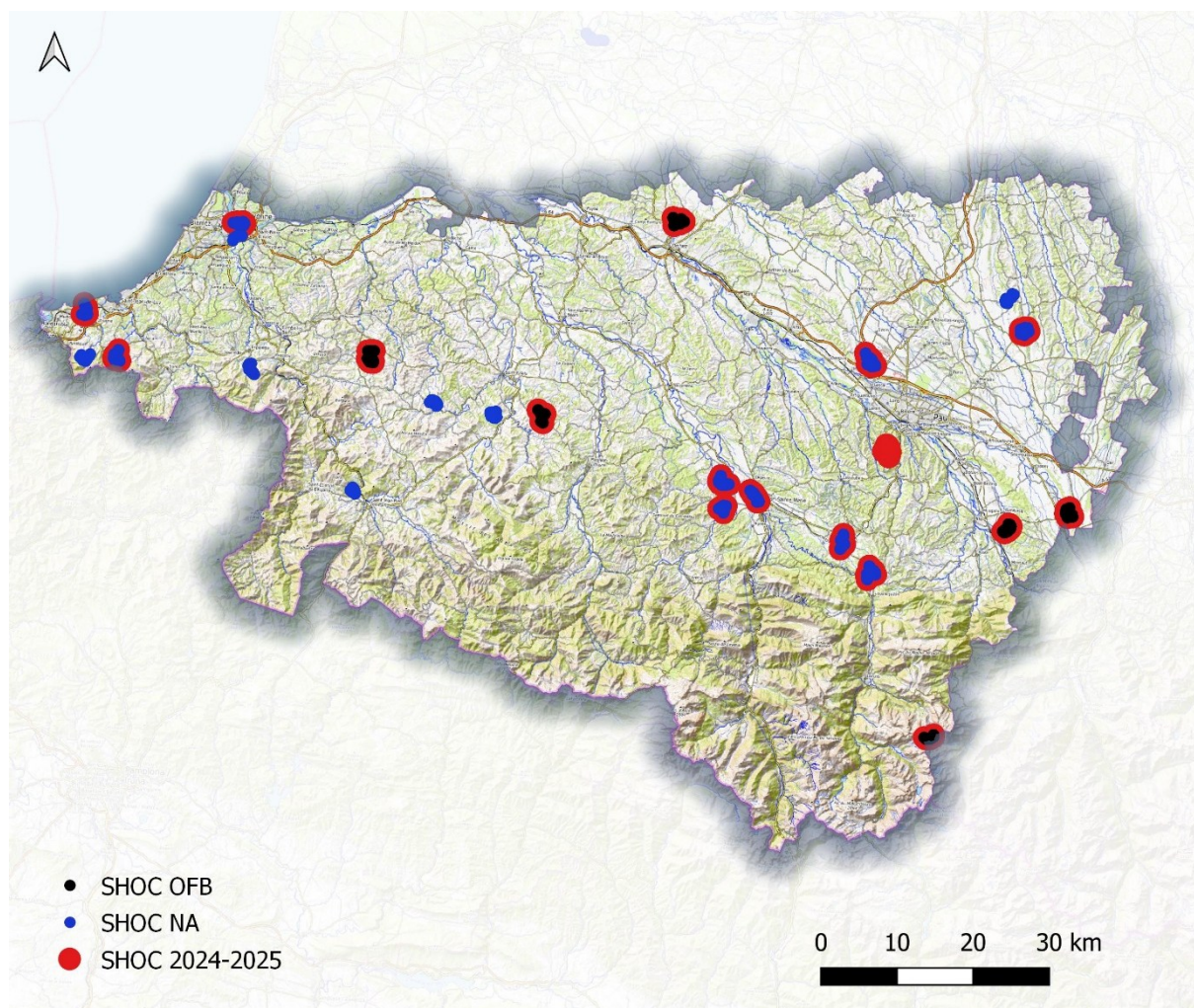
Gironde



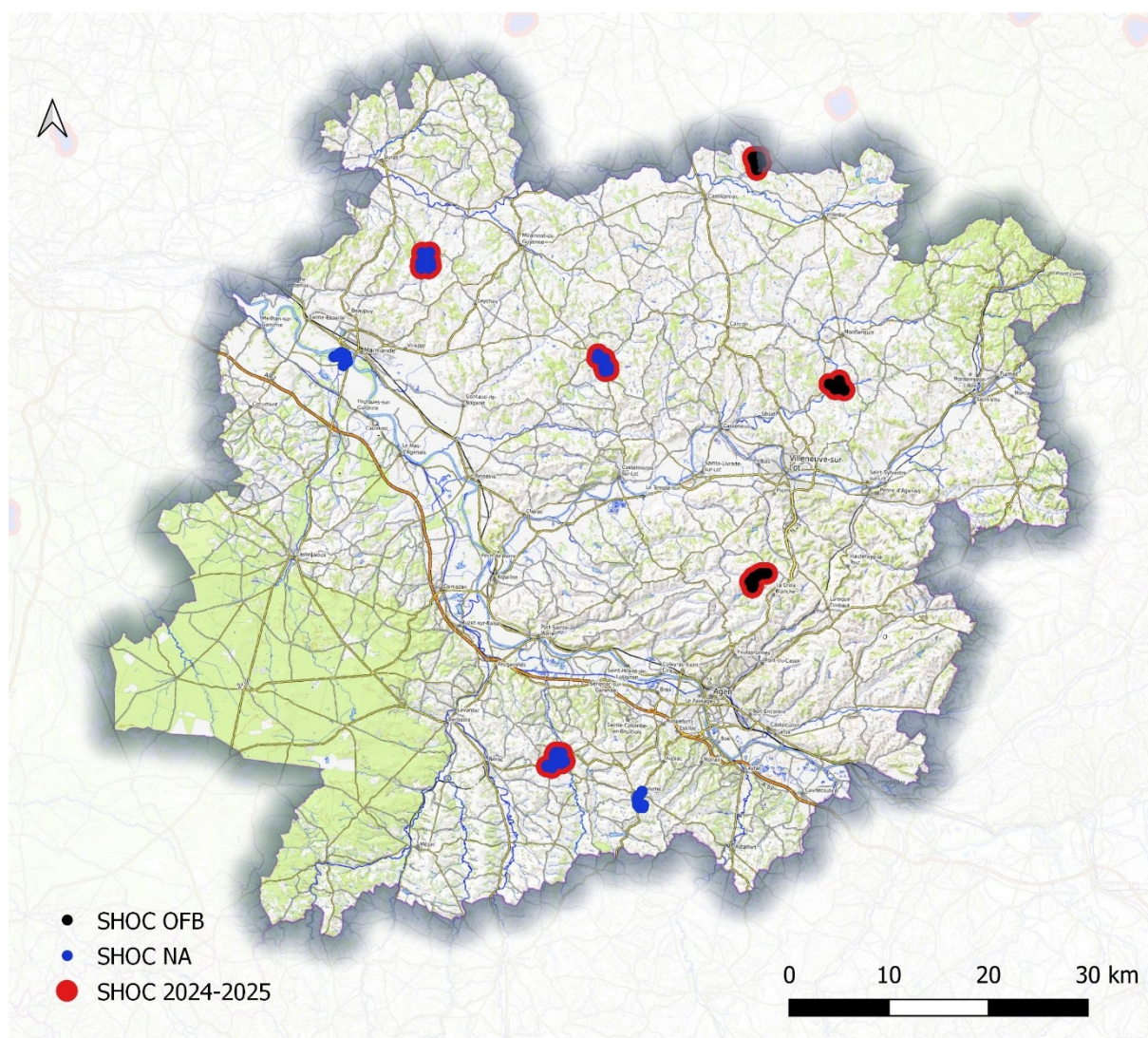
Landes



Pyrénées-Atlantiques



Lot-et-Garonne



Dordogne

